

# TGIRT-EIBJ Mistissini

UA 26-61 et 26-62

Procès-verbal de la

## **HUITIÈME RENCONTRE**

Tenue le 7 septembre 2017, à la salle Emmett H. MacLeod Memorial de l'Édifice  
du Conseil de la Nation Crie de Mistissini



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

**APPROUVÉ LE : 9 NOVEMBRE 2017**

# TGIRT-EIBJ MISTISSINI HUITIÈME RENCONTRE

**DATE :** Le 7 septembre 2017  
**HEURE :** 10 h 12  
**LIEU :** Salle Emmett H. MacLeod  
 Memorial de l'Édifice du  
 Conseil de la Nation Crie de  
 Mistissini

**OBSERVATEURS  
INVITÉS**

**ANIMATRICE**

**PRÉSENCES**  
 BLACKNED, Ronald  
 LALIBERTÉ, Frédéric  
 HESTER, Garry  
 GOSELIN, Marie-Ève (tél.)  
 LABERGE, Julie  
 MICHEL, Dion  
 MACLEOD, Pamela  
 LONGCHAP, Matthew  
 PETAWABANO, Hubert  
 BERGERON, Serge  
 HOGUE, Dany  
 BELLAVANCE, François  
 LAMBERT, Christine  
 DALLAIRE, Sophie (Visio)  
 MORASSE, Johanne

**ORGANISME**  
 Niskamoon  
 Chantiers Chibougamau  
 Mistissini Land Registry  
 FaunENord – Huiles essentielles Nordic  
 Entreprise Alain Maltais  
 Mistissini Forestry  
 Mistissini Environment Authority  
 Mistissini Forestry  
 Mistissini Land and Environment  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Forêt  
 Chantier Chibougamau  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Faune  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Forêt  
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 7 septembre à 10 h 12.	Sur proposition de M. Dion Michel, dûment appuyée par M. Frédéric Laliberté, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 12 le 7 septembre 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 septembre 2017.	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Le Point 9 « Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023 – Première partie » et le Point 11 « Changement de délégué pour le siège PFNL » seront présentés après le Point 5.	Sur proposition de M. Hubert Petawabano, dûment appuyée par M <sup>me</sup> Marie-Ève Gosselin, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 mai 2017.	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue le procès-verbal de la rencontre de la TGIRT-EIBJ Mistissini du 25 mai 2017. Des corrections sont demandées relativement à l'orthographe des noms des personnes et/ou organisations présentes.	Sur proposition de M <sup>me</sup> Marie-Ève Gosselin, dûment appuyée par M. Matthew Longchap, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.
4. Suivi de la rencontre du 25 mai 2017	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue les points du procès-verbal qui demandaient un suivi : 1) Il a été convenu à la rencontre du 23 mars 2017 que les demandes de précisions du MFFP relativement aux VO proposées par le Groupe de Travail conjoint (GTC-Mistissini) soient reportées à la rencontre du 25 mai 2017 en présence du représentant du Gouvernement de la Nation Crie à la TGIRT-EIBJ Mistissini. Puisque	Les membres conviennent que M. Dion Michel participera aux rencontres du comité technique chemin qui aura lieu le 15 septembre 2017. Les membres conviennent également de mettre sur pied un comité technique faune composé de

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>le représentant du GNC n'était pas présent à la rencontre du 25 mai 2017 ni celle du 7 septembre 2017, M. Michel Dion informe les membres de la table que le GTC-Mistissini et le GNC travaillent à l'élaboration d'un projet pilot visant à produire un exemple concret d'aménagement faunique sur une superficie ciblée. Cet exercice de planification servira entre autres à fournir les précisions nécessaires (lignes directrices pour l'aménagement faunique) aux étapes subséquentes d'analyse de ces VO avec la TGIRT-EIBJ Mistissini. M. Dion désire se joindre au comité technique chemin régional qui aura lieu le 15 septembre 2017 pour traiter du VO « Optimisation du réseau de chemin forestier ». Il propose également de mettre sur pied un comité technique qui traitera des VO fauniques. Ce comité traitera entre autres du VO « Frayère » et présentera par la suite aux membres de la TGIRT-EIBJ Mistissini leurs recommandations pour approbation. Les VO approuvés par la table sont ensuite soumis au Conseil Cri Québec sur la Foresterie (CCQF) et par la suite inclus dans le PAFIT.</p> <p>2) M<sup>me</sup> Marie-Ève Gosselin informe les membres que le travail amorcé relativement au projet d'identification de 10 lacs d'intérêt sur les UA de la TGIRT-EIBJ Mistissini se poursuit en collaboration avec Nibiischii.</p> <p>3) Le tracé du sentier de motoneige TransEeyou sera complété en décembre 2017. Ce VO/Mesure d'harmonisation sera donc traité lorsque la TGIRT-EIBJ Mistissini recevra le tracé du sentier sur les terres de Catégorie III.</p> <p>4) À la rencontre précédente, il fut convenu de laisser l'enjeu thé du Labrador dans la grille des VO et de ne pas le traiter maintenant dans le processus d'établissement d'un VOIC. La possibilité que la région Nord-du-Québec se dote d'un plan de gestion de la ressource thé du Labrador serait souhaitable puisque les zones à fort potentiel ne feront pas l'objet de récolte forestière pour les 20 prochaines années.</p> <p>5) Concernant l'enjeu des peuplements de pinèdes grises, FaunENord doit faire un exercice de planification afin de déterminer si ça vaut la peine de faire un VOIC.</p> <p>6) Suite à la requête de la TGIRT-EIBJ Mistissini de procéder à la démolition du pont brisé dans le lit de la rivière Témiscamie et à sa reconstruction, le GREIBJ déposera une demande de financement auprès du MFFP dans le cadre du programme de réfection de</p>	<p>M. Dion Michel, Nicolas Lemieux, une personne du MFFP, une de Chantier Chibougamau et une de FaunENord. Le GREIBJ fera parvenir un sondage DOODLE à ces personnes pour convenir d'une date pour la tenue de la première rencontre du comité technique faune.</p> <p>Dossier en cours. Les 5 premiers lacs seront identifiés avant la fin septembre 2017 et les 5 autres lacs seront identifiés l'an prochain.</p> <p>Dossier en cours.</p> <p>Dossier en cours.</p> <p>Dossier en cours. FaunENord a déposé un projet concernant les pinèdes grises dans le cadre du Plan Nord.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	traverses de cours d'eau pour le projet de démolition et de reconstruction du pont traversant la rivière Témiscamie. Une visite terrain a été effectuée le 29 août 2017 avec les maîtres de trappes concernés et le personnel technique du GREIBJ responsable de ce dossier. Cette visite a permis de constater la nécessité de concevoir un pont dont le tablier serait au moins un mètre plus haut et 2 fois plus long afin de laisser passer un plus grand volume d'eau lors des crues printanières. Également, par mesure de précaution, il fut fortement suggéré d'installer des ponceaux sous le remblai de la section de chemin aux abords du pont qui pourrait servir d'évacuateur de crue.	
5. Correspondance du GREIBJ	Aucune correspondance	
6. Présentation FSC Chantier Chibougamau	<p>MM. Frédéric Laliberté et François Bellavance de Chantiers Chibougamau présentent la nouvelle démarche d'analyse de risque provinciale réalisée en collaboration avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), les industries et Incos stratégie.</p> <p>Cette démarche est en lien avec les nouvelles exigences de la norme de Chaîne de traçabilité FSC en ce qui concerne le bois contrôlé. Le bois contrôlé désigne le bois non certifié pouvant être mélangé au bois certifié FSC lorsqu'on utilise une déclaration FSC mixte.</p> <p>L'analyse de risque présente les différentes stratégies mises en place au Québec afin d'atténuer le risque ou que ce dernier soit faible, que le bois non certifié FSC pouvant être mélangé à du bois certifié, proviennent de l'une ou l'autre des sources d'approvisionnement controversées suivantes, en s'attardant principalement sur les Catégories 2 et 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Catégorie 1</b> – Forêt récoltée illégalement</li> <li>- <b>Catégorie 2</b> – Forêt récoltée en violation de droits traditionnels ou civils</li> <li>- <b>Catégorie 3</b> – Forêt dans laquelle de hautes valeurs de conservation sont menacées</li> <li>- <b>Catégorie 4</b> – Forêt qui est convertie en plantations ou en territoires à vocation non forestière</li> <li>- <b>Catégorie 5</b> – Forêt où sont plantés des arbres génétiquement modifiés</li> </ul>	Les membres préfèrent consulter le GNC avant de se prononcer sur au sujet du niveau de risque associé à la gestion mixte des inventaires de bois.
7. Présentation du MFFP « Rapport de consultation publique de juillet 2017 »	M. Serge Bergeron informe les membres qu'aucun commentaire n'a été formulé lors de la consultation publique de juillet 2017.	
8. Présentation du MFFP de la note « Reconduction du PAFIT 2013-2018 au 1 <sup>er</sup> avril 2018 et mise à jour du	M. Serge Bergeron informe les membres que le PAFIT 2013-2018 sera reconduit dans sa forme actuelle au 1 <sup>er</sup> avril 2018 avec pour seule modification le calcul de la possibilité forestière qui y sera mis à jour.	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
CPF »		
9. Présentation du MFFP des « Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023 – Première partie »	M <sup>me</sup> Sophie Dallaire présente la première partie du document Enjeux écologique du PAFIT 2018-2023. Les données statistiques concernant les vieux peuplements, les coupes partielles, les zones humides, les aires protégées, etc. illustrées dans cette présentation s'appliquaient à la région Nord-du-Québec. Les membres ont demandé que leur soient transmises ces mêmes données statistiques, mais appliquées aux UA 26-61 et 26-62. La préoccupation concernant le « Maintien de la productivité des forêts à risque d'accident de régénération après feu » fut également soulevée. Les membres ont également demandé plus d'information sur les connaissances actuelles concernant les impacts des chemins sur les terres humides.	Le MFFP présentera à la prochaine rencontre les données statistiques des enjeux écologiques appliqués aux UA 26-61 et 26-62 ainsi que l'information relative aux connaissances actuelles concernant les risques d'accident de régénération après feu et les impacts des chemins sur les terres humides.
10. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Mistissini	Ces points ont été traités au point 4 « Suivi de la rencontre du 25 mai 2017 ». Une préoccupation fut également soulevée relativement à une coupe de bois, pour un sentier de motoneige, hors PAFIO (aire de trappe M46 et M-50). Le maître de trappe aurait dû être consulté à nouveau cette année avant de procéder aux travaux de récolte.	
11. Divers	M <sup>me</sup> Marie-Ève Gosselin informe les membres que M <sup>me</sup> Myriam Audrey Lessard Légaré sera la nouvelle déléguée PFNL. M <sup>me</sup> Gosselin sera dorénavant membre substitut PFNL.	
11. Levée de la rencontre	Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Mistissini qui aura lieu le 9 novembre 2017 à 10 h.  La rencontre se termine à 15 h 50 le 7 septembre 2017.	Sur proposition de M. Dion Michel, dûment appuyée par M. Matthew Longchap, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 15 h 50 le 7 septembre 2017.